

Modalités pour une inscription de votre enfant en maternelle ou en élémentaire à l'école des châtaigniers

➤ Documents à fournir à la Direction de l'école des Châtaigniers

- Document petite section (1)
- Photocopie des certificats de vaccinations (carnet de santé de votre enfant)
- Photocopie des pages du livret de famille concernant votre enfant et vous-même.
- Une **attestation d'assurance comportant 2 volets et au nom de l'enfant (individuelle accident et responsabilité civile). Elle pourra être remise à la rentrée.**
- Le certificat de radiation fourni par le précédent établissement est obligatoirement remis avec le dossier d'inscription si l'enfant a déjà été scolarisé.
- Dossier scolaire si l'enfant a déjà été scolarisé dans un autre établissement

➤ Documents à fournir en Mairie

- Fiche d'inscription périscolaire (2)
- Fiche sanitaire de liaison (3)
- Demande de prélèvement accompagnée d'un RIB (4) (facultatif)

Horaires de l'école

8h45 – 12h / 13h45 – 16h30

Garderie:

Le matin de 7h15 à 8h45

Le soir de 16h30 à 18h45

Une feuille de présence à cocher à la journée ou à la semaine est mise à disposition dans l'ensemble des classes.

DOCUMENT PETITE SECTION (1) ANNEE 2025-2026

A renseigner uniquement pour une inscription en petite section (ps1 ou ps2):

Je souhaite scolariser mon enfant: Nom:..... Prénom.....

1-Entourer la période choisie

* Dès la rentrée de septembre (obligatoirement pour les inscriptions en ps2) (petite section deuxième année: enfant né en 2022)

*Dès la rentrée de septembre ou en janvier (pour les ps1: petite section première année: enfant né en 2023 et ayant atteint l'âge de 2 ans)

2-Fréquence de scolarisation souhaitée (pour les ps1 uniquement)

*1 matinée par semaine (indiquer le jour)

.....

*2 matinées par semaine (indiquer les jours)

.....
.....

*3 matinées par semaine (indiquer les jours)

.....
.....

*4 matinées par semaine (indiquer les jours)

.....
.....

*Tous les matins

*Toute la journée

3/Mon enfant fera la sieste à l'école: oui / non

à partir de la date suivante.....

4/Mon enfant prendra ses repas à la cantine: oui / non

à partir de la date suivante.....